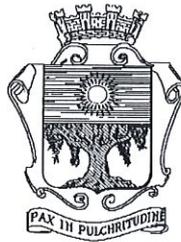


AR PREFECTURE

006-210600110-20191008-06-DE
Reçu le 14/10/2019



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 06 – FESTIVAL DU RECIT DE VOYAGE « AU TOUR DU MONDE » 2020
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES
ALPES-MARITIMES ET DE LA REGION SUD PROVENCE-ALPES-COTE
D'AZUR

Séance Publique Ordinaire du 8 OCTOBRE 2019
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY,
M. Claude CALIMAR, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS,
Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, M. Bernard MACCARIO, M. Guy
PUJALTE, M. Michel CECCONI M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane
VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT,
M. Philippe RASTOLDO, Mme Sophie REID, M. Bernard MAILLE, Mme Carolle
LEBRUN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : Mme Arzu-Marie PANIZZI à M. Claude CALIMAR, Mme Joëlle
HENON-DECOUARD à Mme Evelyne BOICHOT, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M.
le Maire, M. Jean-Elie PUCCI à M. Philippe RASTOLDO, Mme Cécile GARBATINI
à M. Stéphane EMSELLEM.

QUORUM : 13
PRESENTS : 20
VOTANTS : 25

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 1 er octobre 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20191008-06-DE
Reçu le 14/10/2019



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2019

VI - FESTIVAL DU RECIT DE VOYAGE « AU TOUR DU MONDE » 2020
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES
ALPES-MARITIMES ET DE LA REGION SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Madame Catherine LEGROS, Adjoint au Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

« Dans le cadre de la sixième édition du « Festival du Récit de Voyage, Au Tour du Monde », qui se déroulera les 3 et 4 Avril 2020, la commune peut prétendre à l'attribution d'une subvention versée par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre de « manifestations culturelles ».

Le budget prévisionnel des dépenses s'élève à 12.800 €.

Le budget prévisionnel des recettes se porte à la même somme avec une demande de subvention de 2.000 € au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, une demande de subvention de 2.000 € à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la part communale pour 8.800,00 €.

Aussi, je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Autorise Monsieur le maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX